

DECRET N°D/2016/.....029.....PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- Le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la
Présidence de la République

DECRETE

Article 1^{er} : Sont confirmés dans les fonctions de Conseillers Ministres d'Etat à la Présidence, les Hauts cadres dont les prénoms et noms suivent :

- Ministre d'Etat : **El Hadj Ahmed Tidiane TRAORE**
- Ministre d'Etat : **El Hadj Ousmane BAH**

Article 2 : Les missions confiées aux Ministres d'Etat seront définies par Lettre de Monsieur le Président de la République.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 01 FEV. 2016



Professeur Alpha CONDE